



VISIOCONFÉRENCES TIERS-LIEUX DOCUMENTATION

Les visioconférences sont un format cyclique d'échanges et de rencontres entre les gérants et les porteurs de projets de tiers-lieux.

L'outil permet de connecter les acteurs entre eux malgré les distances géographiques inhérentes à une région dont la surface est équivalente à celle de l'Autriche. Nous traitons un thème spécifique à chaque rendez-vous et alimentons le sujet traité au travers des retours d'expérience des participants.

En 2017 vous avez été nombreux à partager vos bonnes pratiques autour des thématiques suivantes ; «Quels partenariats dans vos tiers-lieux ?», «La fête de la défaite», «Services civiques & tiers-lieux», «Vacances d'été, comment gérez-vous votre tiers-lieu ?», «Rituels & traditions dans vos tiers-lieux», «Programmation ESS dans vos tiers-lieux» et «Le développement durable dans vos tiers-lieux».

À travers cette documentation, nous vous proposons une restitution non exhaustive de ces temps d'échanges.

Bonne lecture !





25 JANVIER 2017

QUELS PARTENARIATS DANS VOS TIERS-LIEUX ?

FORMAT

- Mot de bienvenue
- Introduction du sujet
- Historique des partenariats en cours avec la Coopérative Tiers-Lieux
- Tour de table et prises de paroles des participants
- Conclusion
- Prochains rendez-vous (Grand Vadrouille, visioconférences à venir, événements futurs...)

PERSONNES PRÉSENTES

- Baptiste Ridoux de la Quincaillerie à Guéret (23)
- Kim Delagarde de La Beta-pi à Melle (79)
- Carole Cauhape de Aventures Vacances Energie à Bordeaux (33)
- Siegfried Burgeot du Jardin Public à Poitiers (86)
- Pauline Gaullier du Temps de Vivre à Aix-sur-Vienne (87)
- Mickael Da Silva des établis & Co à La Rochelle (17)

OBJECTIFS

- Récolter les avis et besoins pour évaluer comment la Coopérative Tiers-Lieux peut intervenir
- Échanger sur les partenaires respectifs pour partager des idées et nourrir les projets

LES GRANDS AXES ÉVOQUÉS

- Pour certains lieux l'enjeu n'est pas nécessairement de développer des partenariats économiques mais plutôt avec les tiers-lieux du territoire pour déployer des liens durables et pertinents en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs et les gérants.
- Certains tiers-lieux ont décidé de s'inscrire dans une démarche de partenariats multilatéraux par thèmes (déchets, agriculture...).
- Pour beaucoup des discussions et des rencontres avec les chambres consulaires, les institutions et associations locales sont en cours ; CCI, communauté de communes, association des commerçants de la ville, Club des entreprises... Un travail d'acculturation auprès de ces acteurs est souvent nécessaire car le concept de tiers-lieux est souvent méconnu.
- Les contreparties sont multiples ; accompagnement offert (c'est le cas pour les Compagnons du Devoir qui sont reçus aux établis&co), échanges de visibilité, tarifs préférentiels pour les associations locales, don de fournitures, accès gratuits au tiers-lieu sur un temps limité...

BILAN // CONCLUSION

Chaque tiers-lieu a ses spécificités (gestion, gouvernance, modèle économique, enjeux territoriaux...) pour lesquels un partenariat standard ne pourrait être adapté. Cela nous conforte dans nos actions déjà mises en place ; proposer une convention de partenariat "type" visant à poser les bases des attentes et besoins de chaque partie et donnant la possibilité d'articuler les modalités à la demande des lieux, en réponse à leurs particularités.

23 MARS 2017

LA FÊTE DE LA DÉFAITE

FORMAT

- Mot de bienvenue
- Introduction du sujet
- Tour de table et prises de paroles des participants
- Conclusion
- Prochains rendez-vous (Grande Vadrouille, visioconférences à venir, événements futurs...)

PERSONNES PRÉSENTES

- Maud Carrichon du Tiers-Lieu de Tarnos (40)
- Stéphane Vogelsinger de la Cabane à Pau (64)
- Marie-Laure Villesuzanne de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme (24)
- Chloé Rivolet en tant que représentante de La Loco à Pessac (33)

OBJECTIFS

Retours d'expériences et analyse d'actions qui n'ont pas fonctionnées dans les tiers-lieux afin de :

- Comprendre et identifier les limites que l'on peut rencontrer dans la gestion d'un lieu et l'animation d'un collectif.
- Identifier des solutions et/ou des méthodes pour améliorer une situation déconvenue.

LES GRANDS AXES ÉVOQUÉS

- On a pu constater que le fait de réunir son collectif pour lui faire part des difficultés économiques rencontrées par le projet a permis de mobiliser les utilisateurs autour d'une réflexion globale sur le modèle économique. Forts de cette volonté de transparence, les utilisateurs ont été en capacité de proposer et de valider la mise en place de nouveaux tarifs pour atteindre l'équilibre financier ; l'enjeu collectif était de maintenir le lieu ouvert et de pouvoir y accéder de manière plus flexible. Le pari est largement réussi !
- Un projet de tiers-lieu qui patine, probablement dû au fait qu'il est décrété par un acteur public sans concertation avec les acteurs locaux et les potentiels futurs utilisateurs.

BILAN // CONCLUSION

Ce thème a permis de mettre en exergue, si cela était encore nécessaire, l'importance de l'implication du collectif dans la gestion et l'animation d'un tiers-lieu. Sans collectif le tiers-lieu n'en est pas un et on fait face à une coquille vide. Sans animation du collectif il n'est pas suffisamment impliqué pour faciliter la gestion du tiers-lieu. Évidemment il n'y a pas de formule magique mais le fait de partager ces retours d'expériences et de s'inspirer des bonnes pratiques des voisins facilite grandement la mise en place de nouvelles actions d'ajustement.

11 MAI 2017

SERVICES CIVIQUES & TIERS-LIEUX

FORMAT

- Mot de bienvenue
- Introduction du sujet par Christine Grémillon de La Ligue de l'enseignement de la Vienne
- Tour de table et prises de paroles des participants // questions-réponses avec Christine
- Conclusion
- Prochains rendez-vous (Grande Vadrouille, visioconférences à venir, événements futurs...)

PERSONNES PRÉSENTES

- Manu Ragot & Blanche Konrad du Container à Angresse (40)
- Pauline Gaullier du Temps de Vivre à Aix-sur-Vienne (87)
- Eric San Augustin de Wigi à Bordeaux (33)
- Eric de Lab'rousse à Croze (23)
- Nicolas Vaucher des Ateliers de la Mine à Lavaveix-les-Mines (23)
- Mélissa Gentile des Usines Nouvelles à Ligugé (86)

PARTENAIRE ASSOCIE

Christine Grémillon de la Ligue de l'enseignement de la Vienne

OBJECTIFS

- Comprendre les différences entre service civique et salariat ou stage.
- Assimiler les enjeux pour les services civiques d'une part et pour les structures d'accueil d'autres parts.
- Repérer les ressources indispensables à mettre en place pour accueillir un service civique
- Connaître le processus de mise en place d'un service civique dans une structure.

LES GRANDS AXES EVOQUES

- **Le service civique c'est jusqu'à quel âge ?** Le service civique est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- **Quels sont les pré-requis pour devenir CS ?** Le seul critère de sélection est la motivation du jeune, il n'y a pas d'autre pré-requis.
- **Quels sont les pré-requis pour une structure pour accueillir un CS ?** Sont exclues toutes les structures du domaine économique (SAS, SARL, Coopératives, etc). Les CS concernent donc les associations, collectivités, préfectures, ministères, etc.
- **Quelles sont les modalités de paiement d'un CS ?** Rétribution de 472€/ mois par l'Etat et 107€/ mois par la structure (possibilité en nature mais à justifier) : attention, ce n'est pas un salaire c'est une indemnité !
- **Quel lien de subordination entre ma structure et un CS ?** Il n'y a pas de lien de subordination entre la structure et le CS au même titre qu'il n'existe pas d'obli-

gation de résultats pour le CS. Attention donc à bien faire la différence entre un CS et un salarié / entre un CS et un stagiaire.

- **Combien de temps dure un service civique ?** L'État conseille une durée de 8 mois en moyenne. Il devient très compliqué de faire une mission au-delà de cette durée pour des raisons économiques ; l'État veut augmenter le nombre de jeunes en services civiques donc les budgets sont revus à la baisse.
- **Par quel(s) interlocuteur(s) puis-je passer pour enclencher la démarche de recrutement d'un CS ?** Il faut remplir un dossier d'agrément DDCCS auprès de la Ligue de l'Enseignement (compter 2 mois entre le dépôt du dossier et l'attribution de l'agrément). Il est possible de s'adresser aux missions locale et à Unis Cité qui sont des intermédiaires de l'agrément.
- **Comment puis-je faire pour détecter une personne intéressée ?** Possibilité de publier la mission sur le site de l'agence du service civique : <http://www.service-civique.gouv.fr>

Une mission mise sur le site est visible par tous les jeunes, y compris au niveau européen.

Il n'existe pas de listing de jeunes en recherche de CS ; il faut se rapprocher des Missions Locales qui connaissent beaucoup de jeunes.

- **Quel profil doit avoir le tuteur (salarié, administrateur) ?** N'importe qui pourvu qu'il soit disponible pour le CS !
- **Comment envisager la rupture d'une collaboration entre ma structure et un CS ?**

Le CS peut rompre sa mission de façon unilatérale, il n'a pas besoin de se justifier mais simplement de prévenir la structure. Celle-ci quant à elle, si elle veut rompre la mission, doit prouver qu'elle a tout mis en place pour que le CS comprenne ce qui a été demandé. De fait, c'est très compliqué de rompre la mission coté structure d'accueil.

BILAN // CONCLUSION

Ce qu'il est impératif de retenir quand on veut collaborer avec un SC :

- Le SC est un vrai engagement pour les deux parties ; pour la structure il s'agit avant tout d'accompagner le jeune dans son projet d'avenir.
- Il est primordiale de créer une vraie mission pour le SC : définir le contenu tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'un engagement volontaire et pas d'un salariat !
- De l'utilité de la désignation d'un tuteur —> il existe des formations pour les tuteurs mise en place par l'Etat et dispensées par la Ligue et Unis Cité.

/// ANNEXE ///

Retour d'expériences de Mélissa Gentile, anciennement en Service Civique aux Usines Nouvelles



Missions : développement des activités et de la communication du tiers lieu Les Usines Nouvelles

Raconte-nous ton volontariat.

Je participais donc à la mise en oeuvre de certaines activités du tiers lieu : accueil des adhérents, soutien à l'organisation de l'espace de coworking, des chantiers participatifs, des commissions thématiques, mise en place de temps d'échanges et d'échanges de pratiques entre adhérents.

Concernant la communication, je créais du contenu et des outils complémentaires au site web et réseaux sociaux existants que j'alimentais régulièrement.

Mes interlocuteurs étaient ma collègue en service civique également, les fondateurs d'AY128 (association porteuse du projet Les Usines Nouvelles) ainsi que les adhérents essentiellement ceux présents sur le site au quotidien dit résidents.

Qu'as-tu apporté pendant ton volontariat ?

Durant mon volontariat, j'ai apporté mon dynamisme au profit d'une communauté afin de provoquer des échanges et de créer du lien, j'ai mis en oeuvre mes compétences organisationnelles afin de structurer l'aspect administratif de l'association.

Ce que tu as le plus apprécié ?

J'ai aimé rencontrer des personnes qui n'avaient a priori rien à voir sur le plan professionnel mais qui sur le plan relationnel étaient d'une richesse et d'une complémentarité telle que j'ai assisté à la naissance d'une communauté douée d'une synergie singulière au tiers lieu.

As-tu rencontré un moment difficile lors de ton volontariat ? L'as-tu dépassé ? Comment ?

Oui au bout d'un mois car très scolaire, j'étais dans l'attente d'un encadrement, de tâches à effectuer, d'ordres et de directives hors ce n'était pas le fonctionnement de la structure. J'étais en difficulté alors j'ai demandé une réunion pour savoir vers quoi on allait. Finalement, j'ai surtout appris à prendre des initiatives avec de plus en plus d'autonomie, j'ai appris à connaître les limites et j'ai sentis qu'on me faisait confiance.

Qu'est-ce qui t'as étonnée ou surprise pendant ton volontariat ?

Pour réaliser ses utopies, il faut oser les mettre en oeuvre et parfois ça marche ! Le projet même Les Usines Nouvelles est utopiste. Il faut des gens comme ses fondateurs pour encourager une dynamique naissante dans notre société. Participer à cette démarche est bien plus qu'enrichissante, c'est un engagement.

Penses-tu que ton volontariat t'as permis d'évoluer ?

Bien sûr, d'un naturel déterminé et exigeant, j'ai déplacé mes priorités de réussites, de résultats et vise davantage la philosophie du chaque chose en son temps, doucement mais sûrement. On vit mieux ses projets ainsi. Mon projet d'avenir est presque intimement lié aux Usines Nouvelles, ce lieu m'inspire et je ne veux pas m'en détacher, y contribuer est mon objectif professionnel et j'en fais une affaire personnelle.

6 JUILLET 2017

VACANCES D'ÉTÉ : COMMENT GÉREZ-VOUS VOTRE TIERS-LIEU ?

FORMAT

- Mot de bienvenue
- Introduction du sujet
- Tour de table et prises de paroles des participants
- Conclusion
- Prochains rendez-vous (Grand Vadrouille, visioconférences à venir, événements futurs...)

PERSONNES PRÉSENTES

- Blanche Konrad & Mélodie Serena du Container à Angresse (40)
- Claire Gendron de Héméra à Bordeaux (33)
- Delphine Charrier et Jean-Michel de La Fourmilière à Thenezay (79)
- Mélissa Gentile des Usines Nouvelles à Ligugé (86)

OBJECTIFS

- Comprendre les spécificités de gestion et de fréquentation de chaque lieu en fonction de leur structuration et de leur territoire.
- Identifier des solutions et/ou des méthodes pour améliorer une situation déconvenue.

en accord avec les salariés, décide de fermer l'accès à certaines activités qui ne sont pas gérées en autonomie pendant une période donnée durant les congés des salariés en charge de l'animation et de l'accueil du public.

- Activité saisonnière forte qui ne nécessite pas une fermeture : notamment pour les tiers-lieux situés sur la côte ou dans des pôles à forte attractivité touristique. Blanche et Mélodie du Container remarquent que la plupart des coworkers résidents maintiennent leurs abonnements pendant leurs congés et de nouveaux utilisateurs saisonniers frappent à la porte. Ce sont plutôt des dirigeant-es d'entreprises qui sont en vacances en famille dans le coin et qui ont besoin de travailler ponctuellement, entre la session de surf et la dégustation de glace avec les enfants.

- Certains lieux sont auto-gérés par les utilisateurs pendant la période de congés du facilitateur. C'est un temps où les activités, de manières générales, tournent au ralenti, un temps où chacun se croise tantôt partant en vacances tantôt revenant au travail. C'est le moment idéal pour tester et expérimenter l'auto-gestion !

BILAN // CONCLUSION

À travers les témoignages très variés des participants on comprend bien qu'il n'y a pas une recette générale et que chaque lieu compose avec ses particularités. Comme dans tous secteurs d'activités, c'est une période fortement ralentie par les vacances scolaires qui impacte souvent peu les tiers-lieux et qui serait plutôt une occasion de faire autrement en proposant d'autres modes de fonctionnement.





21 SEPTEMBRE 2017

RITUELS & TRADITIONS DANS VOS TIERS-LIEUX

FORMAT

- Mot de bienvenue
- Introduction du sujet
- Tour de table et prises de paroles des participants
- Conclusion
- Prochains rendez-vous (Grande Vadrouille, visioconférences à venir, événements futurs...)

PERSONNES PRESENTES

- Sonia Tebessi du Patio au Bouscat (33)
- Victor Dupeloux du projet La Planche sur la métropole bordelaise (33)
- Chloé Rivolet en tant que représentante du Node à Bordeaux (33)

OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt de créer des temps forts informels pour animer et fédérer sa communauté
- S'inspirer de ce qui fonctionne dans les tiers-lieux voisins

GRANDS AXES EVOQUES

- On a évoqué l'idée de les impliquer dans des tâches très concrètes en amont de l'ouverture du lieu, comme le fait d'organiser une journée pour repeindre les murs du local par exemple ; cela participe à créer une histoire collective.
- De la même manière, au Node à Bordeaux on ritualise une "fermeture collective", tous les soirs à 17h55, soit 5 minutes avant la fermeture officielle du lieu. Un coworker allume la musique et c'est le signal ; chacun se lève de sa chaise et participe à essuyer et ranger la vaisselle, sortir les poubelles, nettoyer la cuisine... Cela permet à la fois de rendre tous les coworkers responsables du lieu et c'est également un bon prétexte aux échanges entre coworkers.
- Les colunchs (déjeuners partagés) sont aussi très prisés des tiers-lieux ; à La Ruche par exemple, on organise des Buzz tous les vendredi midi. Ces temps sont ouverts à tous, utilisateurs et curieux, et offrent la possibilité à ceux qui le souhaitent de présenter leurs projets professionnels ou personnels.

BILAN // CONCLUSION

On voit bien qu'il n'y a pas nécessairement besoin d'organiser des grands raouts pour fédérer un collectif ; le simple fait de leur proposer de participer à des tâches communes favorise l'appropriation du projet par ses utilisateurs.

6 NOVEMBRE 2017

PROGRAMMATION ESS DANS VOS TIERS-LIEUX

FORMAT

- Mot de bienvenue
- Introduction du sujet par Karl Cournaud de la CRESS Nouvelle-Aquitaine
- Tour de table et prises de paroles des participants
- Conclusion
- Prochains rendez-vous (Grand Vadrouille, visioconférences à venir, événements futurs...)

PERSONNES PRÉSENTES

- Baptiste Ridoux de la Quincaillerie à Guéret (23)
- Mélissa Gentile du Quartier Génial à Floirac (33)
- Anaïs Rouyer de La Morue Noire à Bègles (33)
- Aurélie de La boîte à Bosse à La Tour Blanche (24)

PARTENAIRE ASSOCIÉ

- Karl Cournaud de la CRESS Nouvelle-Aquitaine

OBJECTIFS

- Faire un état des lieux de ce qui existe déjà dans les lieux, avec et sans le concours de la CRESS
- Identifier les besoins et les apports mutuels qui pourraient être envisagés

GRANDS AXES ÉVOQUÉS

• L'ESS kesako ?

Regroupement d'entreprises (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises commerciales de l'ESS labellisées ESUS) répondant aux 3 grands principes suivants :

- intérêt collectif et général prime sur le partage bénéfiques
- fonctionnement démocratique 1 personne = 1 voix
- lucrativité limitée ou non lucrativité : tous les bénéfices ou la majorité est réinvestie dans l'entreprise

• Et La CRESS dans tout ça ?

Une association de structures morales.

120 structures adhérentes

9 salariés répartis dans les 3 antennes (Limoges, Poitiers et Bègles)

Défendre l'intérêt des structures de l'ESS et la promouvoir comme modèle de développement économique.

• Pourquoi une programmation ESS dans les tiers-lieux ?

Travail avec la Quincaillerie Numérique, le 400 et le Temps de vivre sur les points communs entre tiers-lieux et CRESS :

- Culture de la coopération
- Culture de l'innovation

• **Mission de la CRESS** : faire parler de l'ESS et de ses acteurs, susciter des dynamiques et des projets.

• Retour d'expériences en ex-Limousin

Travail avec la Quincaillerie Numérique, le Temps de vivre et le 400 sur des actions ponctuelles de la CRESS dans les tiers-lieux (l'ESS'PRESSO) et communication de la CRESS des actions dans les tiers-lieux. Volonté d'une programmation plus régulière au 400 mais aussi dans d'autres lieux.

• Questions sur l'élargissement, les finances...

> Pour le moment il n'y a pas de budget donc mise en place d'actions qui nécessitent du temps mais peu de moyens financiers.

> Chaque tiers-lieu peut s'emparer du sujet et intégrer ses objectifs prioritaires.

BILAN // CONCLUSION

On constate que de nombreux tiers-lieux pratiquent déjà l'ESS, sans le formaliser ou le revendiquer ; dans leurs pratiques au sein du collectif, à travers les apports que peut susciter le tiers-lieu sur son territoire, par les types de publics qu'ils reçoivent... Néanmoins, une programmation en partenariat avec la CRESS permettrait de faciliter la mise en place de temps plus fréquents et/ou plus qualifiés dans les lieux. C'est aussi un bon moyen pour diffuser et faire connaître l'ESS dans les territoires, auprès des publics qui fréquentent les tiers-lieux (souvent professionnels).

20 DÉCEMBRE 2017

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS VOS TIERS-LIEUX

FORMAT

- Mot de bienvenue
- Définition du développement durable par Mélissa Gentile
- En suivant les objectifs de développement durable de l'ONU, chaque participant exprime ses retours d'expériences par thématique
- Conclusion
- Prochains rendez-vous

PERSONNES PRÉSENTES

- Aurélie Bernard et Denis Hurtaud de Working Share (17)
- Mélissa Gentile du Quartier Génial à Floirac (33) & des Usines Nouvelles à Ligugé (86)
- Anaïs Rouyer du Tiers-Lieu de Bègles (33)
- Sandra Prieto de Graine de Coop à St-André-de-Cubzac (33)

OBJECTIFS

- Partager des expériences pour installer une démarche développement durable dans son tiers-lieu.

GRANDS AXES EVOQUÉS

Nous sommes partis des objectifs de développement durable proposés par l'ONU¹ et les avons utilisé comme fil rouge pour animer nos discussions. Pour chacun des objectifs nous avons essayé de répondre à la question "Comment le tiers-lieu peut apporter une solution à cet enjeu ? Et quels exemples concrets connaissons-nous ?"

Cette liste n'est pas exhaustive ; elle est le reflet de nos échanges.

• Les fondamentaux

Le développement durable consiste à « donner du pain à tous avant de songer à donner du gâteau à certains »

C'est un ensemble coordonné entre l'aspect environnemental, social et économique.

• Pas de pauvreté

> Idée de mettre en place des cafés suspendus² dans les tiers-lieux

> Proposer des boîtes de récolte, à l'instar du Node qui le fait déjà ; chaque coworker peut venir déposer des vêtements, des plaids, des produits d'hygiène qui sont ensuite récupérés par des structures comme Action Contre le Froid et redistribués aux sans abris lors de maraudes.

• Faim zéro

> Projet de partenariat³ entre Les Bruits de la Rue, Aquinum (qui gère et anime l'espace de coworking Le Node) et la Fondation Orange qui ont réalisé une campagne de financement participatif pour permettre à la Banque Alimentaire de la Gironde de s'acheter un nouveau camion pour développer la collecte de denrées.

> Au Temps de Vivre on propose une grainothèque accessible aux voisins et habitants.

> Certains tiers-lieux disposent de cuisines semi-pro ; pourquoi ne pas envisager la mise à disposition de leur équipement pour réaliser des repas distribués gratuitement (soit en recevant les personnes dans le tiers-lieu, soit en faisant une maraude).

> L'application To Good To Go⁴ permet aux particuliers de racheter des invendus à un prix réduit et de choisir si l'utilisation des denrées leur revient ou s'ils souhaitent les donner aux sans abri.

> Les Disco Soupes⁵ sont des sessions collectives et ouvertes de cuisine de fruits et légumes rebuts ou invendus dans une ambiance musicale et festive. Les soupes, salades, jus de fruits ou smoothies ainsi confectionnés sont ensuite redistribués à tous gratuitement ou à prix libre. Elles peuvent être organisées dans vos tiers-lieux !

• Bonne santé et bien-être

> Le Social Club à Bordeaux ; tiers-lieu autour du bien-être et de la méditation pleine conscience ayant pour ambition d'augmenter le BNB (Bonheur National Brut)

> Organisation de temps de paroles "Vie de Femmes" au tiers-lieu CéLA à Bergerac ; il s'agit de réunions mensuelles permettant aux femmes de se libérer de leur quotidien et de venir partager un moment de convivialité et d'écoute, sans thème ni conseil.

> Au Tiers-Lieu de Bègles on organise des ateliers zéro déchets pour apprendre, notamment, à fabriquer ses cosmétiques soi-même.

> De plus en plus de tiers-lieux accueillent des activités autour du bien-être comme au QG à Floirac où l'on accueille Jeanne, ostéopathe qui reçoit ses patients dans la salle cocooning plusieurs après-midi par semaine.

• Éducation de qualité

> De nombreux tiers-lieux organisent des coding-goûter, événements gratuits à destination des enfants afin de leur faire découvrir la programmation informatique de manière ludique.

• Égalité entre les sexes

> Mouvement militant féministe d'éducation populaire, le Planning Familial a pour principal objectif d'informer et d'éduquer à la sexualité. C'est tout naturellement vers l'impression 3D que s'est tournée l'équipe du planning familial pour la réalisation de maquettes de clitoris. Ainsi pendant quelques séances, le fablab des Usines Nouvelles a accompagné les animatrices autour de la réalisation de matériel pédagogique.

> GynePunk⁶ à Barcelone est un fablab qui développe un kit d'outils pour la médecine gynécologique de première urgence. Un kit qui peut être utile pour les migrantes qui n'ont pas de Sécurité sociale, pour les camps de réfugiés, mais également pour les travailleuses du sexe, organisées ou non.

• Énergie propre et d'un coût abordable

> Passer chez un fournisseur d'électricité renouvelable comme Enercoop

> Installer des panneaux solaires dans la mesure du possible

> À Lusignan (dans la Vienne), Les Ateliers du Soleil et du Vent permettent à chacun de fabriquer ses éoliennes.

• Travail décent et croissance économique

> Par nature le tiers-lieu est une activité décente et raisonnée.

> Le tiers-lieu permet de questionner son rapport au travail et de se fixer d'autres objectifs que la croissance purement économique.

• Industrie, innovation et infrastructure

Les tiers-lieux encouragent l'innovation, accueillent l'activité économique, sont des outils de proximité qui peuvent combler des manques d'infrastructures.

• Inégalités réduites

> Quelques exemples de tiers-lieux qui accueillent des personnes en recherche d'emploi de manière gratuite en échange de permanences bénévoles ponctuelles.

> Beaucoup de tiers-lieux qui réussissent à accueillir un public de 7 à 77 ans grâce notamment aux événements. Au Temps de Vivre par exemple, on accueille aussi bien des ateliers tricots, que des concerts ou des ateliers origami.

> De manière générale il reste encore beaucoup à faire sur l'ouverture à tous types de public ; même si la volonté est réelle, elle est difficile à mettre en oeuvre car cela nécessite de nombreuses ressources pour lesquelles les porteurs de projets ne sont pas forcément outillés.

• Ville et communauté durable

> Le Champ Commun à Aугan (Morbihan) regroupe des activités de bar-concert, épicerie, micro-brasserie et bientôt de l'hébergement & restauration. Le projet est né de l'initiative de 2 habitants qui souhaitent

créer une dynamique locale et coopérative pour recréer du lien sur leur commune. Il est devenu le premier employeur du village et propose plus de 200 produits locaux au sein de l'épicerie coopérative.

> Aux Usines Nouvelles, l'isolation des bâtiments est réalisée avec des copeaux de bois générés par l'ébéniste local.

• Consommation et production responsable

De nombreux tiers-lieux s'inscrivent dans une démarche éthique de consommation ; en favorisant les achats locaux et bio, en choisissant des meubles chez Emaüs, en limitant les déchets (acheter des ecolocup au lieu de gobelets jetables par exemple), en triant les déchets (pensez à Yoyo⁷ !), etc, etc.

• Vie terrestre

Aux Usines Nouvelles il y a des jardins ouvriers exploitables dans le respect d'une charte d'engagement pour la culture responsable des jardins (interdiction d'utilisation de certains produits nocifs).

• Paix, justice et institution efficace

Les tiers-lieux permettent d'expérimenter une gouvernance partagée, favorisent une posture de citoyenneté et questionnent le vivre ensemble.

BILAN // CONCLUSION

Les tiers-lieux de manière générale répondent à divers enjeux de développement durable ; c'est une volonté intégrée par la plupart des porteurs de projets qui tentent à leurs manières de la mettre en oeuvre au quotidien. Plus les initiatives seront documentées, plus elles donneront de nouvelles idées d'actions aux tiers-lieux ; alors partageons !

RÉFÉRENCES

¹ Objectifs de développement durable de l'ONU

<https://goo.gl/tyiasP>

² Cafés suspendus

https://fr.wikipedia.org/wiki/Caff%C3%A8_sospeso

³ Projet de partenariat Banque Alimentaire 33

<https://goo.gl/FeCJBd>

⁴ To Good To Go

<http://www.toogoodtogo.fr>

⁵ Disco Soupes

<http://discosoupe.org>

⁶ Projet GynePunk Barcelone

<https://goo.gl/hk3coe>

⁷ Yoyo

<https://www.yoyofrance.com>



COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

29 Chemin Richelieu
33270 Floirac
contact@tierslieux.net

coop.tierslieux.net
facebook.com/tierslieux
@TiersLieux

HOTLINE

Lucile Aigron
Co-gérante & co-fondatrice
lucile@tierslieux.net

Marie-Laure Cuvelier
Co-gérante & co-fondatrice
ml@tierslieux.net

Chloé Rivolet
Chargée de communication & animation réseau
chloe@tierslieux.net

Mélissa Gentile
Facilitatrice du Quartier Génial & Responsable partenariats
melissa@tierslieux.net

Estelle Mille
Directrice Administrative & Financière
estelle@tierslieux.net

Retrouvez les restitutions des Petits Ramdam sur
coop.tierslieux.net/la-cooperative/references/publications

Retrouvez les tiers-lieux près de chez vous sur
coop.tierslieux.net/carte



La Coopérative des Tiers-Lieux est cofinancée par l'Union Européenne avec le fonds FSE.